

Comme la profession agricole, SNCF Réseau se saisit de la possibilité offerte d'une charte d'engagement quant à l'utilisation de pesticides à proximité des lieux habités. Une différence notable pour le moment : pas de réduction des distances prévues par la loi. Des études seront néanmoins engagées sur la dérive et la possible réduction des distances ultérieurement.

Cette charte est soumise à consultation digitale jusqu'au 20 janvier 2021.

En voici quelques grandes lignes :

- • L'évitement : tolérance plus forte de la végétation voire végétalisation de certains espaces, pose de géotextile, abandon du traitement de certaines zones...
- • La réduction : un objectif de 0 glyphosate d'ici fin 2021, viser le 0 pesticides "conventionnel" et notamment à partir de 2022 le recours à 95% de produits de biocontrôle, la modernisation des trains désherbeurs engendrant une réduction de 50% des consommations de pesticides.
- • Les mesures d'atténuation : une plateforme avec les dates de passages des trains désherbeurs (planning à la semaine), une page du site internet présentant le calendrier général des traitements, les produits utilisés et leur quantité, des rencontres annuelles régionales et nationales pour faire le bilan de ces engagements...

Des progrès attendus

Pour Eau & Rivières de Bretagne, il s'agit donc d'une évolution plutôt vertueuse des usages des pesticides par la SNCF Réseau, qui a utilisé en 2019 près de 50 tonnes de substances actives pour le désherbage de son réseau. Ici, des objectifs chiffrés et datés sont donnés et accompagnés d'évolution techniques. Ils permettront d'évaluer l'atteinte ou non de ces ambitions.

Notre contribution

Eau & Rivières salue l'ambition de SNCF Réseau d'en finir avec l'usage des pesticides* pour l'entretien des voies ferrées et leurs abords en affirmant viser le "0 pesticides conventionnel". Néanmoins, il est fondamental que celle-ci soit datée et proposons de viser 2025.

D'ici là, l'arrêt de l'utilisation du glyphosate doit être une priorité en s'appuyant sur des techniques alternatives et non pas sur l'utilisation d'autres pesticides* tout aussi nocifs, voir plus, que ce dernier.

SNCF Réseau a déjà démontré qu'elle était capable d'avoir de telles pratiques, voire même d'aller au delà, notamment pour respecter les zones de non-traitement (ZNT) à proximité des cours d'eau ou les périmètres de protection de captage.

SNCF Réseau doit donc élargir ces méthodes d'entretien à proximité des lieux habités. Cet élargissement ferait ainsi office d'expérimentation pour arriver à terme à la fin des pulvérisation des pesticides* sur tout le réseau. Il est nécessaire d'accentuer le travail de recherche et développement des techniques préventives : essais de pesticides d'origine végétale, plantation d'espèces le long des voies à développement lent...

Le changement de regard sur la végétation en bordure de voie doit s'accompagner d'une vigilance accrue envers la faune et la flore qui occupent ces espaces. Les techniques d'entretien utilisées devront à la fois être respectueuse du milieu comme de ses habitants : matériel et calendrier de coupe adapté, gestion des produits de taille, surveillance des espèces protégées, ...

Si l'évitement doit être la priorité, avoir les coordonnées d'un référent est une avancée. L'information de la population doit être renforcée. Une alerte aux communes sur lesquelles les traitements vont avoir lieu 3 semaines avant ceux-ci serait une meilleure option plutôt que le planning annuel prévu. De la même manière, l'information devrait être envoyée aux collectivités gestionnaires de périmètre de protection de captage d'eau potable.

Participer à la consultation publique (lien) Développer sa contribution

Il est possible de développer sa contribution en choisissant "Approfondir"

Nos priorités sur la thématique "Informations" **

- ● Fournir sur le site internet SNCF Réseau les informations sur le calendrier général de traitement et les différents types d'intervention, sur les voies, sur les pistes et les abords.
- ● Mettre à disposition la période de passage des trains désherbeurs sur une plateforme unique à partir d'une recherche par lieu.
- ● Initier une étude sur l'empreinte écologique de la plateforme ferroviaire sur l'eau.
- ● Fournir sur le site internet SNCF Réseau les informations sur les produits utilisés, les modes opératoires et pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires .

Nos priorités sur la thématique "Protection" **

- ● Développer des techniques alternatives pour réduire l'usage global des produits phytosanitaires.
- ● S'engager à ne plus utiliser de glyphosate fin 2021.

Nos priorités sur la thématique "Modalités de dialogue et de conciliation" **

- ● Communiquer aux mairies des communes traversées par le réseau ferré national, les coordonnées d'un contact territorial.
- ● Organiser une réunion nationale annuelle sur l'application de la charte d'engagements avec les parties prenantes représentatives (associations d'élus, associations agréées représentant les riverains).

* de synthèse

** (parmi celles proposées)